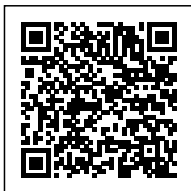


LE SITE BELLECOUR-CAPITAL.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site est un clone frauduleux d'un vrai site luxembourgeois. Il propose comme beaucoup d'autres un livret avec un taux d'intérêt impossible à obtenir.

Le site internet :

Il a été créé le 19/07/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bellecour-capital.com>

Nos recherches

Seul le nom de domaine est déposé. Cette opacité, qui doit vous faire fuir, n'a pas nui à la collecte d'informations que nous vous communiquons ci-dessous.

Les informations juridiques :

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 01/09/2021. Il a aussi fait l'objet d'une alerte du CSSF (autorité de contrôle luxembourgeois) en date du 09/09/2021.

<https://www.cssf.lu/fr/2021/09/avertissement-concernant-des-activites-frauduleuses-dont-les-auteurs-utilisent-abusivement-les-coordonnees-de-la-societe-de-droit-luxembourgeois-bellecour-capital/>

Le contenu est intéressant :

Il est indiqué qu'il s'agit de l'usurpation du nom d'une société luxembourgeoise qui exploite le site bellecourcapital.com. Nous publions le lien vers le VRAI SITE :

<http://bellecourcapital.com/>

Il a juste été ajouté un - entre bellecour et capital.

Le produit

Le site propose un livret rémunéré à plus de 4 % ! Ce taux est hautement fantaisiste.

Cette page sera enrichie avec les nouvelles informations que nous collecterons.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse

placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

